

**RENOUVELER L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE
PAR LA GRAMMAIRE HISTORIQUE ?
BRÉAL, BRACHET, DUSSOUCHET**

Pierre Boutan
IUFM de Montpellier

LA GRAMMAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE DE BRACHET, UN
ÉVÉNEMENT MARQUANT

« Tout s'use et tout passe dans ce monde, même la routine. Nous commençons à ne pas désespérer qu'un jour les recherches qui ont renouvelé depuis cinquante ans la science du langage, et de la langue française en particulier, finissent par profiter à l'éducation. Tandis que l'Université garde fidèlement les traditions de la rhétorique et demeure le royaume glorieux de l'à-peu-près ; tandis que les élèves de l'École normale, de cette école où il n'y pas une chaire de linguistique, pas une chaire d'archéologie, suivent un cours d'économie politique, et peuvent, grâce à la sollicitude de M. le Ministre, apprendre au moins la théorie de la richesse, qu'ils ne connaîtront jamais autrement, — l'étude nouvelle du langage et les résultats obtenus se répandent peu à peu en dehors de l'enseignement officiel. Il existe un petit groupe de jeunes savants affranchis des préjugés et des sots dédains qui ont si longtemps fermé la France aux travaux étrangers, sévères pour eux-mêmes et pour les autres, parce qu'ils savent le prix de la rigueur et les justes exigences de la science, qui s'évertuent à introduire chez nous les vrais méthodes. Ils ont leur journal, la *Revue critique*, qui les met en communication régulière avec le public ; ils font des livres où l'on reconnaît l'esprit positif, qui est la force du siècle. C'est parmi eux que s'est formé M. A. Brachet, l'auteur d'une grammaire historique de la langue française, dont nous croyons pouvoir prédire le succès.
La grammaire qui prétend enseigner l'art d'écrire correctement et les règles du beau parler, la *grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois*, n'a rien à faire avec celle-ci. [...] »

En consacrant les trois-quarts de la 3^{ème} page du numéro du 24 mars 1868 du journal *Le Temps*, déjà connu pour son sérieux, à un article rendant compte de l'ouvrage d'Auguste Brachet, paru chez l'éditeur Hetzel, Paul Challemeil-Lacour, ancien normalien, professeur de philosophie, républicain réfugié dans le journalisme culturel¹, présente un tableau clair des enjeux de l'époque, quant aux relations entre le savoir savant et le savoir enseigné. Le point de vue est critique : Gabriel Bergougnoux² souligne cependant les efforts de Fortoul après 1851 pour développer la grammaire comparée, tout comme la création par Duruy, en 1868 justement, de l'École Pratique des Hautes Études, destinée à contourner la Sorbonne pour développer le modèle allemand des études supérieures, en associant haut enseignement et recherche.

L'enthousiasme de Littré dans le *Journal des Débats*³ du 1^{er} avril 1868 n'est pas moindre : 5 colonnes sur 6 à la 3^{ème} page⁴, article qui sera d'ailleurs utilisé pour servir de préface à la deuxième édition. Pour conclure, Littré souligne lui aussi la jeunesse de l'auteur, et son appartenance à une nouvelle génération :

« Quand on est vieux et près de quitter la carrière, il y a satisfaction à se tourner vers ceux qui viennent, et à rendre bon témoignage à l'œuvre des jeunes gens. »

¹ La troisième République lui permettra de devenir président du Sénat et ministre dans les dernières années du siècle.

² *Aux origines de la linguistique française*, p. 124.

³ Journal libéral non moins sérieux, où s'illustrent Renan, Bersot ou Prévost-Paradol.

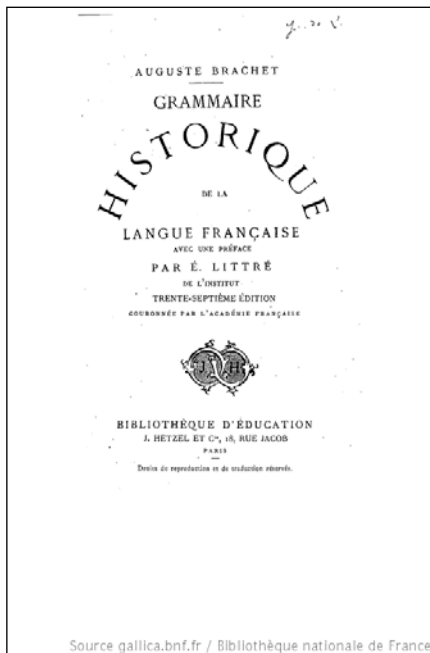
⁴ Il faut rappeler que les quotidiens d'alors tiraient sur 4 pages.

En effet, dans le « petit groupe de jeunes savants », qui ont tous fait une partie de leurs études en Allemagne, Auguste Brachet est le plus jeune : il a 22 ans (né en 1845), alors que les chartistes Gaston Paris (né en 1839) et Paul Meyer (1840) ont pour leur part déjà entamé leur œuvre savante, et commencé à occuper des postes universitaires parisiens⁵. Seul cependant Michel Bréal, il est vrai un peu plus âgé — né en 1832, il a donc dépassé la trentaine —, a déjà atteint le collège de France.

Gaston Paris n'est pas en reste dans la Revue critique d'histoire et de littérature⁶ :

« Grâce à M. B., il ne sera plus permis d'ignorer, comme on le fait jusqu'ici, les premiers éléments de notre vraie grammaire, et de spéculer à l'aventure sur des faits dont on ne connaît ni l'origine ni le caractère ; on ne pourra plus opposer à la critique cette fin de non-recevoir tirée de l'ignorance où on est de l'allemand ; et nous aurons le droit d'exiger de tous ceux qui prétendent parler de la langue française qu'ils possèdent à fond au moins ce petit volume.

La Grammaire de M. B. est destinée, je n'en doute pas, à avoir plusieurs éditions [...] »



Page de titre de l'édition de 1895.
Origine gallica.bnf.fr

Sauf que, comme l'indiquait Challemeil-Lacour à propos des auteurs de cette revue, la partie critique l'emporte de très loin sur les compliments : Gaston Paris, qui collaborera avec Brachet pour traduire l'œuvre de leur maître Diez, peut se réfugier derrière le genre spécifique du « petit volume » (311 pages tout de même) : le choix de l'éditeur Hetzel, peu susceptible d'accueillir des ouvrages savants, indiquait qu'il s'agissait bien d'une œuvre destinée au public plus élargi des non-spécialistes⁷, sans doute pas le grand public, mais au moins le public lettré. Le *Journal des Instituteurs*, un des plus influents périodiques pédagogiques, dans sa « Chronique hebdomadaire » du 18 avril 1868 va même reproduire l'article de Littré⁸...

Quant au succès éditorial, il va sans aucun doute correspondre au pronostic : le titre à 20 entrées dans le catalogue de la BNF, la dernière datant de 1911.

Mais dès 1869, le libéral Duruy quitte le ministère de l'Instruction publique : les grandes réformes, celles de l'enseignement supérieur, du secondaire ou du primaire qu'il souhaitait ont avorté.

⁵ L'école anthropologique, rivale mais en situation d'infériorité universitaire, est de la même génération : Abel Hovelacque et Julien Vinson sont nés tous deux en 1840. Sa *Revue de linguistique et de philologie comparée* est créée aussi en 1867.

⁶ 1^{er} semestre, p. 24.

⁷ C'est dans le même catalogue de Hetzel que l'on retrouve aussi bien Jules Verne que Camille Flammarion.

⁸ Consultation du 27 juillet 2010 :

http://www.inrp.fr/numerisations/fascicule_res.php?periodique=1&annee_from=1867&annee_to=1868&pdf=INRP_JDI_18680419_FA&search=brachet

APRES LA DEBACLE, UN NOUVEAU CONTEXTE POLITIQUE, BRÉAL AU
PREMIER PLAN

Après les terribles événements de 1870-71 : la déroute face aux Prussiens, qui produit l'effondrement de l'Empire et la guerre civile de la Commune, le temps est venu de procéder aux réformes longtemps retardées, tant il apparaît à l'opinion que c'est « l'instituteur prussien qui a gagné la guerre ». C'est alors Bréal qui va occuper le devant de la scène, par le développement de son œuvre scientifique sans doute, mais surtout par ses interventions dans le domaine de l'enseignement. Son ouvrage paru au lendemain de « l'année terrible », *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, fait sensation, au moins dans le public lettré : ainsi Frédéric Baudry, qui dans *Le Temps* du 27 mars 1872, lui consacre sur 6 colonnes presque toute la page 3. Michel Bréal y présente une analyse sévère de l'éducation en France, portée par une tradition catholique peu soucieuse de rationalisme et de libre examen, à la différence de la tradition protestante des pays anglo-saxons ; et un ensemble de réformes à conduire de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur, sur le modèle prussien. Il montrait que la Prusse avait acquis sa supériorité après sa défaite face à la France du Premier Empire, en construisant un système éducatif qui solidarise l'enseignement de l'élite et l'enseignement populaire : c'était ce modèle qu'il fallait reprendre pour la France. La critique était particulièrement aiguë sur l'enseignement de la langue nationale, apprise selon lui comme une langue morte, en faisant appel seulement à la mémoire, sans tenir compte des connaissances de l'enfant acquises dans sa famille, et submergée par les dictées au détriment de la composition française, alors qu'« il fallait apprendre la grammaire par la langue, et non la langue par la grammaire », citation de Herder qui allait fournir d'innombrables sujets de compositions de pédagogie... La première leçon de Bréal à la réouverture du collège de France en 1872 est consacrée à la question : « Quelle place doit tenir la grammaire comparée dans l'enseignement classique », où il met en garde contre un usage du savoir savant sans retraitement didactique :

« L'important n'est pas de transmettre à nos élèves la science toute faite, mais de leur en donner le goût et de les rendre capables de l'acquérir. »⁹

« L'utilité de la grammaire comparée n'aurait jamais donné lieu à discussion, si nous avions l'habitude de mieux distinguer entre les études du maître et celles de l'élève. »¹⁰

Mais Bréal ne se contente pas de théoriser : il devient membre du cabinet officieux du ministre de l'Instruction publique Jules Simon, et joue sans aucun doute un rôle dans l'adoption d'une réforme de l'enseignement secondaire, il est vrai seulement sous la forme de la circulaire aux proviseurs du 27 septembre 1872. On y trouve, en plus de la nécessité de mieux organiser les relations entre matières, la volonté de rééquilibrer à partir de la 6^{ème} langues mortes et langues vivantes : « On ne perdra pas de vue, dans ces commencements, qu'il s'agit de lire le latin, et de parler l'allemand ou l'anglais »... « Je voudrais que l'on cessât presque complètement de faire apprendre des règles par cœur. »¹¹ Et pour cela, Jules Simon appelle à faire des comparaisons entre langues...

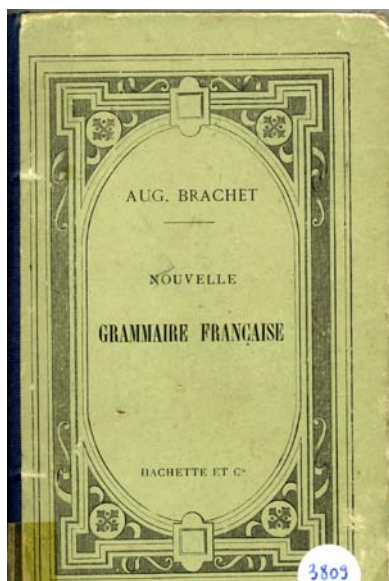
En réduisant de fait la place du latin, la circulaire ne pouvait que susciter la résistance du corps professoral, hostile depuis toujours aux diverses tentatives d'instaurer des filières sans latin dans l'enseignement secondaire. Par contrecoup, la grammaire française était désormais présente de la 8^{ème} à la 4^{ème} dans le plan d'études du 23 juillet 1874.

⁹ Citation d'après *Mélanges de Mythologie et de linguistique*, p. 339-340.

¹⁰ Id. p. 343.

¹¹ Cité d'après le *Manuel Général de l'Instruction primaire*, n° 49, 5 octobre 1872, p. 477 et p. 478.

QUELLE PLACE POUR LA GRAMMAIRE HISTORIQUE A L'ECOLE ?



Edition de 1884, fonds du CEDRHE de l'IUFM de Montpellier

C'est dans ce contexte que Brachet fait paraître en 1874 chez Hachette sa *Nouvelle grammaire française fondée sur l'histoire de la langue*. Accompagnée en 1875 d'un volume d'*Exercices* sur cette grammaire dû à J. Dussouchet, et d'une *Petite grammaire*, destinée aux plus jeunes élèves¹².

Le Temps accueille un article favorable de Frédéric Baudry¹³, même si, cette fois, la place est réduite à une seule colonne.

« La *Nouvelle grammaire française*, de M. Brachet a enfin vu le jour pour l'édification des uns et le scandale des autres. Depuis quelques années, notre enseignement grammatical classique est ébranlé jusque dans ses fondements. Il reposait sur de vieilles méthodes que maintenait une tradition paresseuse ; mais voici qu'il s'écroule sous les coups de l'esprit scientifique, qui l'a convaincu d'être faux en plus d'un endroit, et, dans tous les cas, de méconnaître les lois d'une saine pédagogie. La critique en est aisée, et l'on n'a qu'à relire M. Bréal pour apprécier le néant d'une étude ainsi conduite. Mais la remplacer, fonder un enseignement nouveau sur des bases solides, en se gardant également de la routine et du charlatanisme des fausses innovations, voilà le difficile et ce qui demande à la fois la science de

l'érudit, la méthode du philosophe et l'expérience du professeur. M. Brachet y a-t-il réussi du premier coup ? Comme philologue, on ne pouvait assurément trouver un écrivain plus compétent et plus ingénieux que l'auteur de la *Grammaire historique* et du *Dictionnaire étymologique* ; mais au point de vue de l'enseignement, l'usage seul nous apprendra comment son œuvre sera acceptée par les élèves, et surtout par les maîtres, parfois un peu rétifs aux nouveautés. Dès aujourd'hui pourtant, on peut espérer qu'il est dans la bonne voie. De quoi s'agit-il en effet ? D'écarter un procédé purement mécanique, imposant à la mémoire des règles ou plutôt des oracles qu'on ne prenait jamais la peine de justifier, et d'y substituer une méthode qui fait appel à la raison comme auxiliaire de la mémoire. Pour faire retenir les faits grammaticaux, l'enseignement nouveau s'efforce de les expliquer. A cet égard, l'état présent de la langue dépend de l'état ancien et s'éclaire par lui. Parmi les faits grammaticaux actuels, ceux qui ne portent plus en eux-mêmes leur lumière et leur raison d'être logique, l'ont eue autrefois, et pour la retrouver, il ne s'agit que de remonter assez haut. »

AUGUSTE BRACHET, SAVANT, CAUSEUR, PEDAGOGUE

L'œuvre d'Auguste Brachet se développe alors en effet à la fois sur le plan scientifique et sur le plan pédagogique, au moins jusqu'à 1876. Ainsi publie-t-il chez Franck un *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française*, préfacé par Bréal (1868-1871), puis, avec Gaston Paris, la traduction du premier tome de la *Grammaire des langues romanes* de Diez (1873-1874). Un *Dictionnaire étymologique de la langue française*, avec une préface par Émile Egger (1^{ère} édition en 1870) paraît aussi chez Hetzel. Du côté pédagogique, outre sa *Nouvelle grammaire...*, des *Morceaux choisis*

¹² Selon une tradition qui remonte aux Petits et Grands Catéchismes, prototypes des tous les manuels scolaires.

¹³ 6 janvier 1875, p. 3. Frédéric Baudry est par ailleurs bibliothécaire de l'Arsenal.

des grands écrivains du XVI^e siècle, accompagnés d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue du XVI^e siècle, sort la même année 1874 chez Hachette.

Désormais, Brachet abandonne les publications savantes. Professeur par ailleurs à l'École Pratique, il enseigne l'allemand à l'École polytechnique, mais des problèmes de santé vont l'obliger à fréquenter villes d'eaux et rives de la Méditerranée, ce que sans doute les revenus tirés de ses manuels lui permettaient. Le catalogue de la BNF décompte 132 entrées à son nom, dont 58 après sa disparition à 53 ans, en 1898. Sur ce total, 40 ouvrages de grammaire scolaire sont signés avec J. Dussouchet. Pour autant, la célébrité d'Auguste Brachet passe aussi par le succès qu'il acquiert dans les salons, où il impressionne aussi bien Alphonse Daudet, Sully-Prudhomme (qui donne son nom au titre de l'un de ses sonnets) et même Edmond de Goncourt qui l'invite à Champrosay et témoigne dans son *Journal*¹⁴ :

« C'est en effet un causeur supérieur par la science profonde qu'il possède de toutes les questions qu'il aborde, par le jugement original qu'il porte sur elles [...] »

Pour autant, s'il ne publie plus dans le domaine de la science philologique, Brachet va se faire remarquer en suscitant une polémique avec un ouvrage sur la francophobie italienne, repérée dans les programmes et les manuels scolaires : *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, a 5 entrées au catalogue de la BNF, de 1881 à 1883.

SAVOIR SAVANT, SAVOIR SCOLAIRE...

Mais revenons à la réception de sa *Nouvelle grammaire*. Dans le *Manuel général de l'instruction primaire*, le principal périodique pédagogique du genre, dépendant de Hachette, Charles Delon¹⁵ consacre trois articles, les 6, 13 et 20 février 1875, à une « Esquisse des origines et de l'histoire de la langue française et de ses congénères » qui associe Bréal et Brachet : l'enthousiasme est sans limite¹⁶.

« Une science née d'hier est en train de transformer tout un enseignement, celui-là même qu'on eût cru le plus inébranlable sur ses bases traditionnelles ; le mieux à l'abri contre toute tentative révolutionnaire : je veux parler de l'enseignement grammatical [...] [V]oilà que la révolution est faite, vaste et profonde, tout d'abord sur le terrain des hautes études [...] [L]e mouvement ne s'arrête pas là. Déjà il n'est question que de réformes, de modifications à apporter, non seulement dans l'enseignement des langues anciennes, à l'école secondaire, mais, qui le croirait ? jusqu'à l'école primaire [...].

Le livre de M. Bréal, *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, a fait profonde sensation dès son apparition, et le public lettré l'a accueilli avec faveur. D'autre part, symptôme plus pressant, des livres d'enseignement, des livres classiques destinés au pupitre de l'écolier [...] M. Brachet [...] avec] *Grammaire historique, Nouvelle grammaire*, un ouvrage scolaire [...] la *Petite Grammaire*, menace d'aller poursuivre la routine dans ses derniers retranchements... En un mot, le mouvement est imprimé, l'idée est dans l'air, elle pénètre par toutes les issues. Elle entre par les fenêtres dans l'enseignement officiel, en attendant qu'on lui ouvre la porte toute grande : ce qui ne saurait tarder. Et quand ce sera fait, il faudra bien que l'école primaire lui ouvre à son tour [...].

La moderne science du langage, la *linguistique* appliquée à l'étude des langues les procédés rigoureux que le physicien, le naturaliste appliquent à l'étude de la nature [...].

¹⁴ *Journal*, 25 juillet 1889, Collection Bouquins, t. III, Robert Laffont, 1989, p. 302. A la suite, un portrait physique moins avantageux : « Un petit homme aux yeux noirs, à la barbe grêle, au teint marbré de plaques rougeâtres de bromure, au crâne à la conformation assez semblable à celui de Drumont. »

¹⁵ Auteur pédagogique prolifique, qui touche à tous les domaines d'enseignement (131 entrées au catalogue de la BNF).

¹⁶ *Manuel général...*, 1875, n° 6, p. 42. Les soulignements en italiques sont de l'auteur. Les journaux pédagogiques ont alors un large public d'instituteurs.

Dans l'article suivant¹⁷, Charles Delon présente ainsi les thèses de la linguistique :

« Toute langue (tandis qu'elle vit) est en état de transformation continue [...].
[L]es langues qui appartiennent à un même groupe ont une origine commune. [...] [Le français, le provençal, l'espagnol et le portugais, l'italien] toutes sont du latin. »

Et dans son dernier article¹⁸, faisant référence à Schlegel, Bopp et Chavée, il s'inscrit délibérément dans le naturalisme linguistique, débordant alors Bréal comme Brachet :

« Telle race, telle langue [...]. [L']histoire des mots est en même temps celle des idées. »

Considérations de nature à donner une nouvelle dimension patriotique à l'enseignement des langues, dans un contexte de revanche et de colonisation qui ne pouvait être sans conséquence. On aura remarqué pour le moment que, pour Charles Delon, domine aussi l'idée que c'est par le haut que les changements s'opèrent, puis descendent vers le secondaire, avant de toucher le primaire.

Or on a vu plus haut que Michel Bréal mettait en garde contre un transfert naïf du savoir savant dans l'usage scolaire. Auguste Brachet, qui vise explicitement le public scolaire du seul secondaire (c'est-à-dire alors moins de 3% d'une classe d'âge) était pleinement conscient des problèmes, comme il l'explique dès la préface de sa *Nouvelle grammaire*.

« Je n'ai point à défendre l'utilité de la méthode historique, puisque son application à l'enseignement du français est une doctrine officielle aujourd'hui. Mais elle ne s'est pas également imposée à l'opinion du public pédagogique, et bien des maîtres (oubliant qu'on doit toujours l'explication des choses qu'on enseigne) se refusent encore à l'adopter, soit par défiance de l'inconnu, soit par attachement aux vieilles méthodes. Leur argument décisif, c'est que l'explication de la grammaire française n'est autre chose, disent-ils, que l'étude du vieux français, et que cette érudition est un objet de luxe pour des enfants qui ont tout juste sept années devant eux pour apprendre le nécessaire. »

Brachet entend répondre à l'argument en rappelant le rôle secondaire et progressif de la méthode historique, et donc de la grammaire française, par rapport au latin :

« Quand l'élève possèdera pratiquement et par le seul effort mnémorique les faits grammaticaux, alors, et seulement alors, il sera temps pour le maître d'éveiller par degrés la curiosité de l'enfant.
[...] L'étonnement une fois né dans ces jeunes esprits, le maître satisfera avec discrétion leur curiosité, en commentant les explications en petit texte que j'ai placées, dans cette Grammaire, à la suite des différentes règles. S'il est essentiel, pour que l'enfant soit touché des lumières de la grammaire historique, de respecter au préalable les droits de la mémoire et de n'introduire les explications des règles que dans la révision du cours, il est une autre précaution tout aussi importante à observer : c'est de graduer les explications suivant l'intelligence de l'enfant et sa connaissance du latin : ce sera la tâche la plus difficile du maître que d'échelonner, depuis la classe de septième jusqu'à la quatrième, les éclaircissements historiques, en profitant chaque année de la connaissance plus familière de la langue latine, et en atteignant ainsi le but par des révisions annuelles et des retouches successives. »

DUSSOUCHET, LES SUCCES DE LIBRAIRIE D'UN PEDAGOGUE ECLAIRE

C'était faire face aux objections sans doute, mais avec le risque de réduire la méthode historique à de simples remarques... Situation aggravée de ce point de vue lorsque les Républicains arrivent pleinement au pouvoir en 1879, et que Jules Ferry repousse l'enseignement du latin à la 6^{ème}. Dès lors, l'étiquette « historique » va être conduite à

¹⁷ Id., n° 7, p. 51.

¹⁸ Id., n° 8, p. 57.

une réduction drastique après 1887 dans les titres des grammaires toujours signées par le couple Brachet et Dussouchet.

On aura une idée du travail à la fois des auteurs et de l'éditeur Hachette, en utilisant les entrées communes aux deux auteurs dans le catalogue de la BNF, entre la première édition de la Grammaire historique de Brachet, et 1910, date à la fois de la disparition de Dussouchet et de la publication de la première nomenclature grammaticale officielle commune, qui va obliger les éditeurs à réviser tous leurs manuels. L'histoire éditoriale de nos deux auteurs ne s'arrête nullement, pas plus avec le décès de Brachet (1898) qu'avec celui de Dussouchet (1910), puisqu'elle continue encore plus de 20 ans après cette date : phénomène banal pour les œuvres à succès. Il s'agit ici d'indications qui ne peuvent prétendre à l'exhaustivité, les éditeurs ayant tendance en matière de manuels scolaires à négliger le dépôt légal pour chaque édition nouvelle. Et la confusion est d'autant plus grande que le même titre peut être ensuite différencié en livre de l'élève, exercices, corrigés des exercices, livre du maître... Ainsi la chronologie suivante ne distingue pas les livres du maître, mais fait valoir la présence des livres d'exercices, dans la mesure où ils sont édités séparément du livre de l'élève, ce qui est assez variable.

Quelques brèves remarques : Dussouchet devient d'abord le collaborateur de Brachet pour les livres d'exercices, puis leur couple est inséparable jusqu'au décès de ce dernier. Ensuite Dussouchet signe seul uniquement les manuels destinés à l'enseignement primaire, qu'il renomme *Cours primaire de grammaire française*. La stratégie éditoriale mise en œuvre est conforme au mouvement du haut vers le bas cher à Bréal, à vrai dire classique depuis au moins Condorcet. Après un ouvrage de vulgarisation scientifique, Brachet publie à l'usage des classes de collège et de lycée une « Nouvelle grammaire fondée sur l'histoire de la langue », accompagnée pour les élèves les plus jeunes, d'une « Petite grammaire » cette fois en commun avec Dussouchet. Après les nouveaux programmes en primaire de 1882, un cours complet de « grammaire française fondée sur l'histoire de la langue » déclinant les trois niveaux officiels paraît à partir de 1883. 1887 – 1888 : après le recul du latin de la 8^{ème} à la 6^{ème}, une nouvelle édition va détailler les différents niveaux du cours élémentaire au cours supérieur de l'enseignement secondaire. Le « Nouveau cours » pour le secondaire abandonne la référence à l'histoire de la langue et deux autres ouvrages (« grammaire française complète » et « grammaire française abrégée ») pour l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement secondaire de jeunes filles (tous les deux sans latin) sont publiés. Dès lors l'appellation « Brachet et Dussouchet » couvre tous les niveaux et tous les enseignements.

Il va de soi que Hachette, déjà le principal éditeur de manuels scolaires, ne se contente pas de cette production pourtant abondante : il a dans les années 1880 à son catalogue, en particulier pour le primaire, d'autres grammaires destinées à faire face aux divers goûts des maîtres, même une grammaire de Lhomond qui fleure bon la fin du XVIII^e siècle et bien sûr une grammaire de Noel et Chapsal, témoin de la première grammaire scolaire au sens d'André Chervel. Mais aussi des *Leçons de grammaire française* de Pauline Berger et Eugène Brouard, dont paraissent en 1879 un cours élémentaire, et en 1883 un cours moyen. Ces auteurs viennent directement du primaire, alors que Brachet vient du supérieur et Dussouchet des « petites classes » de l'enseignement secondaire. Le prestige ne suffit pas : lorsqu'il produira des grammaires pour l'enseignement primaire, Dussouchet ne manquera pas de faire figurer dans une préface les noms de plusieurs instituteurs qui auront collaboré à l'ouvrage.

S'il n'a pas produit d'ouvrage scientifique, Jean Dussouchet (1843-1910), d'abord aspirant puis maître répétiteur au lycée d'Angoulême, chargé de cours en 7^{ème} à Paris,

Il passe son agrégation de grammaire en 1874¹⁹. Nommé au lycée de Vanves, puis à Henry IV, il enseignera de la 8^{ème} à la 4^{ème}, jusqu'à sa retraite en 1908. Le *Bulletin de la société linguistique de Paris* nous apprend qu'il entre à la Société, patronnée par Egger et Bréal, le 18 novembre 1876, et qu'il assiste à plusieurs séances entre 1877 et 1882. Membre de nombreuses commissions, en particulier sur l'enseignement secondaire de jeunes filles, il s'intéresse plus particulièrement à l'enseignement des aveugles et des sourds-muets (il fait éditer en braille une grammaire Brachet et Dussouchet). On retiendra que Buisson le choisit comme maître d'œuvre des articles consacrés à la langue française dans son *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* (à côté notamment de Bréal). Enfin, il est assurément à l'origine du mouvement, qui, après plusieurs années, aboutira l'année de sa mort à la première nomenclature grammaticale officielle.

Abréviations : B : Brachet – D : Dussouchet - GHLF : Grammaire historique de la langue française – NGFFHL : Nouvelle grammaire française fondée sur l'histoire de la langue – PGFFHL : Petite grammaire française fondée sur l'histoire de la langue – NCGF : Nouveau cours de grammaire française – CGF prim : Cours de grammaire française à l'usage de l'enseignement primaire – GF Compl : Grammaire française complète – GF Abr : Grammaire française abrégée – Ex : Exercices – CE : Cours élémentaire - CM : Cours moyen - CS : Cours supérieur – CP : Cours préparatoire – Gram E : Grammaire enfantine

Les cours préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur désignent dans l'enseignement secondaire : 10^{ème} et 9^{ème} pour le cours préparatoire, 8^{ème} et 7^{ème} pour le cours élémentaire (soit les classes élémentaires) ; 6^{ème} et 5^{ème} pour le cours moyen, 4^{ème} et 3^{ème} pour le cours supérieur (classes de collège).

Dans l'enseignement primaire, ne sont officiels avant le début du XX^{ème} siècle que la classe enfantine (avant 6 ans à l'école primaire), le cours élémentaire (8 et 9 ans), le cours moyen (10 et 11 ans) : le cours supérieur (12-13 ans) est en général réduit à quelques unités qui forment rarement une classe homogène. Le cours préparatoire n'existe dans les textes officiels qu'après le début du XX^{ème} siècle.

CHRONOLOGIE DES OUVRAGES DE GRAMMAIRE D'AUGUSTE BRACHET (1867-1910)

Dates	GHLF (B)	NGFFHL (B)	PGFFHL (B et D)	CGFFHL prim (B et D)	NCGF (B et D)	CGFprim (B et D)	GF Compl (B et D)	GF Abr (B et D)
1867	*							
1868	*							
1869								
1870	*							
1871	*							
1872	**							
1873	**							
1874	*	* Ex par D						

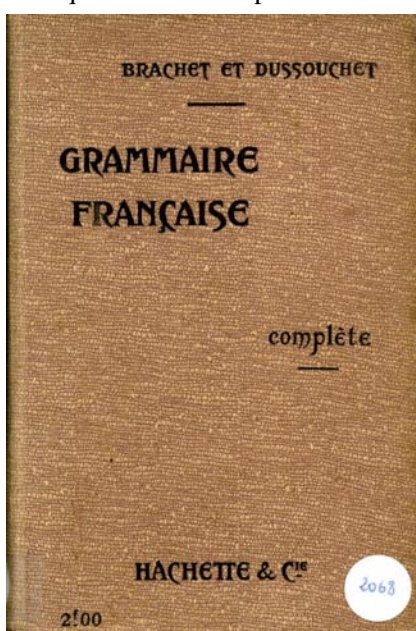
¹⁹ Il faut rappeler qu'alors l'agrégation est un concours de recrutement réservé aux normaliens et aux enseignants en poste. L'agrégation de grammaire, destinée à produire des professeurs jusqu'en 3^{ème}, est rémunérée à un niveau inférieur.

1875	*	*	*				
1876	*		* Ex par D				
1877	*	** Ex par D					
1878							
1879							
1880							
1881	*						
1882		* Ex par D					
1883				*CE *CM			
1884				*CS			
1885	*			*CE			
1886							
1887	*				*CE *CM		
1888					*CS *Ex		
1889					*CS *Ex	*CM *CS *Ex	*
1890					* Ex		* *
1891							
1892							
1893							
1894						* Ex	
1895	*					* Ex	
1896				*CE		*CE *Ex	
1897					*CP	*Ex	
1898						*CE	
1899					*CS *Ex		
1900							
1901					*Ex	*CE par D	*
1902						*CM par D	
1903						*CP par D	
1904						*CS par D	
1905					*CE	*CS par D	*
1906					*CS		
1907						*CS par D	
1908					*CE	*Gram E par D	
1909					*CS *CE	*CS	
1910	*					*Gram E	*

Comme le remarque Jean-Claude Chevalier, l'ouvrage de Brachet et à la suite ceux qu'il produit avec Dussouchet, n'offrent pas de grande innovation. On aborde en premier l'étude des lettres (en fait leur valeur phonétique) ; puis l'étude classique des «

parties du discours », appelée ici « Etude des mots », ou ailleurs, et plus classiquement, « Lexicologie », constitue l'essentiel, suivie d'une partie « Syntaxe », c'est-à-dire les questions d'accord orthographique, avec pour finir une « syntaxe des propositions », l'analyse étant limitée à un simple appendice. Cependant, dès que le niveau d'âge des élèves augmente, les ouvrages commencent par une « Histoire de la langue française ».

En définitive, l'apport de la grammaire historique pour le secondaire reste limité, tant que bientôt il disparaît des titres d'ouvrages. La grammaire historique a toutes les



Edition circa 1896, fonds du CEDRHE de l'IUFM de Montpellier

chances d'être réduite dans cette configuration à un simple moyen de montrer le rapport entre français et latin, au-delà des apprentissages initiaux. Dès lors, les professeurs fidèles à la tradition antérieure ne peuvent qu'être rassurés, mais avec le risque de remettre en selle l'enseignement dogmatique, pourtant vivement critiqué, puisqu'il est reconnu comme nécessaire au début, et qu'il ne pourra qu'être seulement suivi plus tard d'un enseignement plus rationnel.

INTRODUIRE LA GRAMMAIRE HISTORIQUE DANS UN ENSEIGNEMENT SANS LATIN ?

Les partisans d'un enseignement secondaire moderne allaient marquer des points avec la réforme de 1902, créant une filière « B » « moderne », rapprochée ainsi de l'enseignement secondaire féminin déjà sans latin : c'était avancer aussi vers ce que l'on commençait déjà à appeler « l'école unique », soit la fin des deux écoles, l'une pour les enfants du peuple, l'autre pour les enfants

« bien nés », les deux enseignements étant, contrairement à une légende commode mais fautive, soigneusement séparés par les Républicains à la Jules Ferry.

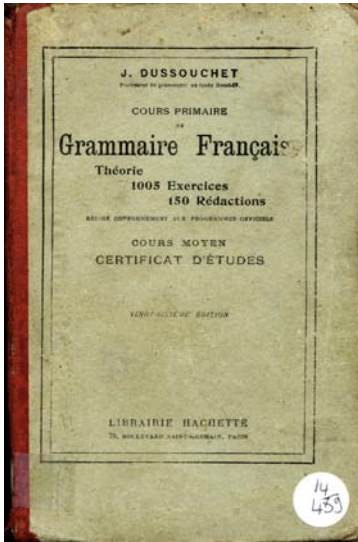
Distinction par le latin ou cohésion autour de la langue nationale commune ? Situation compliquée de plus par le fait que cette langue nationale était la langue maternelle de moins de la moitié de la population française encore en 1900. L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine par la Prusse s'était justifiée par le moyen de la langue, même si les cartes linguistiques étaient passées au second plan par rapport aux besoins stratégiques, puisque Metz par exemple n'avait jamais été germanophone. Mais pouvait-on reprocher aux Prussiens ce qui avait légitimé l'annexion dix ans plus tôt par la France cette fois des Savoies et du comté de Nice²⁰ ? Après Fustel de Coulanges et Renan, Bréal se garde de confondre langue et nationalité, ce qui aurait justifié l'annexion prussienne de l'Alsace-Lorraine... Bréal avait pris à bras le corps le problème dans *Quelques mots...*, en n'hésitant pas, et contre le courant dominant de l'opinion, à développer des vues originales sur le rapport avec les « patois », identifiés à des langues n'ayant pas eu la chance d'être valorisées par l'histoire politique. A chaque fois qu'il en aura l'occasion, Bréal va inviter les instituteurs à les utiliser au lieu de les ignorer ou de les combattre pour apprendre le français : d'abord parce qu'il est

²⁰ Cette annexion fut cependant couverte par un plébiscite, ce qui ne fut pas le cas évidemment pour l'Alsace-Lorraine.

dommageable de donner aux enfants le sentiment désastreux que la langue qu'ils parlent dans leur famille est niée dans son existence même, ensuite parce que²¹ :

« On ne connaît bien une langue que quand on la rapproche d'une autre de même origine. Le patois, là où il existe, fournit ce terme de comparaison. Quelques règles de permutation, données par l'instituteur, mettront l'élève en état de trouver les liens de parenté qui unissent les deux langages.

L'idée que le patois est un parler tout à fait digne de mépris est si bien établie dans l'opinion générale qu'il faudra d'abord quelque précaution pour l'introduire à l'école. »



Edition postérieure à 1930, Fonds du CEDRHE, IUFM de Montpellier

Cette lucidité, dont on voit bien l'origine dans sa pratique savante de linguiste, a bien sûr ses limites, ne serait-ce que parce que, parmi les « idiomes locaux », tous ne sont pas de même origine justement que le français. Certes, les instituteurs, recrutés localement, ont la même langue maternelle que leurs élèves. Mais comment transformer cette connaissance naturelle en moyen pédagogique ?²² C'est ici que la *Grammaire historique* de Brachet s'impose.

« Nos instituteurs, qui pour la plupart sont nés à la campagne, et qu'on place ordinairement dans le département même dont ils sont originaires, sont bien placés pour donner l'enseignement dont nous venons de parler. La seule difficulté, c'est de vaincre le préjugé qui existe chez eux, et peut-être chez ceux-là le plus fortement, chez ceux-là même qui ont le plus longtemps parlé patois au foyer domestique. Mais un cours d'histoire de la langue française donné à l'école normale triomphera sans peine de ces préjugés. *La grammaire historique* d'Auguste Brachet, si claire et si intéressante, tiendra lieu de cours pour ceux qui sont déjà en fonctions. Il serait aussi à souhaiter que tous nos instituteurs reçussent à l'avenir des leçons de latin [...] »

Bréal obtiendra satisfaction pour les programmes des écoles normales en 1881, puisqu'on trouve en 2^{ème} et 3^{ème} années²³ :

« Révision approfondie des parties les plus importantes du cours de première année, en y ajoutant des notions historiques sur l'origine de certaines règles. [...]

- Notions d'étymologie. Mots d'origine populaire et mots d'origine savante. Doublets. Mots d'origine étrangère.

- Notions historiques sur la formation de la langue française. Les anciens dialectes ; ce qui en reste dans les patois. Parenté du français avec les langues néo-latines. »

Par contre il échouera à y faire entrer des cours de latin, malgré plusieurs années d'efforts au Conseil supérieur de l'Instruction publique, où il représente le Collège de France.

Il restait à construire des objets pédagogiques adaptés à chaque langue, avec leurs variantes inévitables, compte tenu de leur absence ancienne d'officialité. Bréal ne manquera pas de soutenir, voire de susciter les entreprises dans ce sens, notamment de ses amis du Félibrige méridional, mais avec un succès bien sûr limité²⁴. Les

²¹ *Quelques mots...*, Hachette, 1872, p. 59.

²² Id., p. 66.

²³ Arrêté du 3 août 1881, in Chervel, A., *L'enseignement du français à l'école primaire...* t. 2, INRP Economica, 1995, p. 88.

²⁴ Voir Boutan P., « Arsène Darmesteter et Michel Bréal... ».

témoignages existent cependant jusque loin dans le XX^{ème} siècle, que ce chemin fut pris par un certain nombre d'instituteurs, voire quelques inspecteurs, utilisant le silence relatif des textes officiels, se gardant d'insister sur la proscription des langues vernaculaires. La tradition populaire sera marquée plus souvent par les avanes destinées aux élèves qui usaient de leur langue maternelle hors du cadre intime et familial, ce qui correspond sans aucun doute à une situation très largement dominante.

Ferdinand Brunot, successeur de Bréal au moins en ce qui concerne l'attachement du savant aux questions d'enseignement, va choisir une voie différente de la sienne : peu soucieux des vernaculaires, il va développer, contre le latin, langue de l'Eglise, le thème patriotique de l'ancien français comme véritable origine du français national, mais il échouera à créer une agrégation de lettres modernes. A la suite d'un cours en Sorbonne en 1908-1909 sur *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est et ce qu'il devrait être*²⁵, où il met en accusation la tradition de la grammaire générale, il produit une collection de manuels pour l'enseignement du français à l'école primaire, avec l'aide de l'inspecteur primaire Bony, où il crée le modèle encore largement utilisé de la leçon de grammaire partant de l'observation d'un exemple choisi, loin des préoccupations de la grammaire historique. Faute d'aboutir à une réforme de l'orthographe, il parviendra au moins à être le maître d'œuvre de la première nomenclature grammaticale officielle en 1910, que Dussouchet avait souhaité quelque dix ans auparavant, nomenclature qui allait connaître plusieurs dizaines d'années de persistance.

UNE CONCLUSION PESSIMISTE ?

Le courant rénovateur dans l'enseignement en général, et dans celui de la langue nationale en particulier, porté par les avancées de la science linguistique et les circonstances politiques dans la France d'après 1870, eut donc des effets limités par rapport aux pratiques des maîtres, comme le montrent les formes et contenus des manuels, comme si, après l'offensive, la vague d'assaut était contrainte au repli devant la résistance du milieu. Certes, il n'est guère possible de modifier les pratiques avant qu'une génération de maîtres puisse remplacer la précédente. Certes, toutes les grammaires scolaires du temps vont intégrer, non seulement dans le secondaire, mais aussi aux cours moyen et supérieur du primaire, une référence à l'histoire de la langue, comme par exemple les ouvrages de grammaire scolaire de Larive et Fleury (pseudonyme humoristique de Merlette et Hauvion, deux instituteurs) parus chez Armand Colin, de loin les plus répandus après 1878. Mais de toutes façons, la grammaire historique n'avait pas les moyens pratiques de modifier la tradition du prestige conféré aux langues anciennes dans le curriculum : elle contribuera seulement à confirmer que le latin, même entraîné dans un déclin inexorable, pouvait continuer à servir de moyen distinctif pour apprendre le français, perpétuant la mise à distance des enfants d'origine populaire. En effet, la perspective historique redonne au latin une légitimité, compte tenu de la difficulté à remplacer son étude par celle d'un ancien français qui aura du mal à justifier son installation, hors de l'université. Et il est vrai qu'historiquement, le latin a précédé l'ancien français. Quant à la perspective comparée, les idiomes locaux, idiomes d'origine et d'usage populaire par excellence, ne pourront participer qu'à la marge à l'apprentissage de la langue nationale, sous les auspices d'un colingisme qui leur sera refusé dans la situation française.

Il n'est pas sans ironie de l'histoire de constater que la difficulté à tirer du savoir savant des propositions de rénovation pédagogique se confirmera un siècle après, avec la linguistique triomphante des années 1970, qui cette fois privilégiera une démarche synchronique mieux adaptée. Au moment pourtant où la nécessité d'apprendre très tôt,

²⁵ Titre de l'ouvrage paru chez Armand Colin en 1909.

et pour tous, une autre langue que le français s'impose progressivement, on voit dans notre actualité la plus immédiate, un discours officiel tendant à nier qu'il soit besoin de réfléchir rationnellement aux pratiques d'enseignement. L'histoire des théories et des pratiques des langues et de leur enseignement, montre cependant que si les progrès ne sont certes pas linéaires, les avancées et les reculs ne font pas nécessairement revenir en arrière, ni même au point de départ.

Certes, comme l'écrivait l'instituteur Mennequier de Navenne (Haute-Saône) en 1878, « la pratique se heurte à des obstacles que la théorie n'a pas toujours prévus ».²⁶ Raison de plus pour poursuivre la recherche en reposant sur nouveaux frais les rapports entre « théorie » et « pratique », dans un domaine où penser l'objet théorique est si étroitement lié à la pratique de son apprentissage même.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- AUROUX S. (2000). *Histoire des idées linguistiques*, t. III, Mardaga, Sprimont.
- BERGOUNIOUX G. (1994). *Aux origines de la linguistique française*, Pocket.
- BOUTAN P. (1998). *De l'enseignement des langues. Bréal linguiste et pédagogue*, Paris, Hatier.
- BOUTAN P. (2001). « Ferdinand Brunot et la nomenclature grammaticale officielle de 1910 », COLOMBAT B., SAVELLI M. (dir.), *Métalangage et terminologie linguistique*, Leuven, Peeters, 643-654.
- BOUTAN P. (2004). « Arsène Darmesteter et Michel Bréal : linguistique, enseignement, politique... avec passage par Montpellier », *Revue des langues romanes*, Montpellier, CVIII, n° 2, 327-354.
- BOUTAN P. (2005). « La grammaire générale dans le Dictionnaire pédagogique de Ferdinand Buisson », BOURQUIN J. (coord.) *Les prolongements de la Grammaire générale en France au XIXe siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 233-246.
- BOUTAN P. (2006). « La question des patois : présence et disparition de Michel Bréal dans les deux Dictionnaires de Buisson », DENIS D. et KAHN P. (éd.), *L'École de la Troisième République en questions. Débats et controverses dans le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*, Bern, Peter Lang, 179-192.
- BOUTAN P. (2007). « BRÉAL, Michel und die deutsche Pädagogik », in GIESSEN, H. W., LÜGER H.-H & VOLZ G. (éd.) *Michel Bréal: Grenzüberschreitende Signaturen*, Landau, Verlag Empirische Pädagogik, 321-342. [coll.: Landauer Schriften zur Kommunikations- und Kulturwissenschaft 13]
- BOUTAN P. (2009). « Des effets scolaires du développement de la linguistique romane à la fin du XIXe siècle : tentatives de renouvellement de l'apprentissage de la langue nationale, Brachet, Savinian, Bréal », A. GARABATO, C., ARNAVIELLE, T., CAMPS C., (dir.), *La romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 83-96.
- CHERVEL A. (2007). *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle*, Retz.
- CHEVALIER J.-C., notice 2517 sur la *Grammaire historique* de Brachet, *Corpus de textes linguistiques fondamentaux*, base de données à l'adresse : http://ctlf.ens-lsh.fr/n_fiche.asp?num=2517&mot_recherche= (consulté le 20 08 2008).
- DESMET P. & SWIGGERS P. (1992). « Auguste Brachet et la grammaire historique du français : de la vulgarisation scientifique à l'innovation pédagogique », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 46, 91-108.
- LIEUTARD H. & VERNY M.-J. (dir.) (2007). *L'école française et les langues régionales XIXe-XXe siècles*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée.

²⁶ Mémoire à l'occasion de l'Exposition universelle, A. N., F 17 10998.